



T.B.M

Bureau d'études en environnement



Etude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix

Conception d'une base de données
relationnelle spatiale, relevés par photo-
interprétation de terrain, analyse,
synthèse et valorisation des données





Présentation de l'étude

Objectif stratégique général :

- Maintien du bon état de conservation
- Revalorisation du foncier agricole
- Gestion globale des espaces agricoles et naturels de l'île de Groix

Objectifs opérationnels de l'étude :

- Disposer d'un outil cartographique permettant d'optimiser les méthodes de gestion
- Mettre à jour la cartographie des milieux naturels
- Définir la vocation des différentes unités de gestion
- Propositions d'actions chiffrées

Habitats potentiels de l'Agrion de Mercure

→ Espèce strictement protégée (Annexe II Directive Habitats & Protection Nationale)

→ Espèce rare et en régression (Classée « en danger » sur la liste rouge européenne des odonates)

→ Exigences écologiques :

- eau courante (bonne qualité)
- ensoleillement important
- végétation aquatique fournie
- milieu ouvert



Habitats potentiels de l'Agrion de Mercure

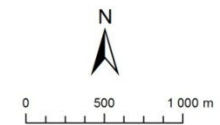
Habitats potentiels de l'Agrion de Mercure - Ile de Groix -



Potentialité par tronçon de cours d'eau

- Très peu favorable
- Peu favorable
- Favorable
- Très favorable

☐ Secteurs les plus favorables



Carte réalisée par TBM, 2012
Support cartographique - Orthophotoplan 2010



Zones humides

Mise à jour de la cartographie des zones humides :

- Identifier les zones humides, les délimiter et les caractériser
- Inventaire 2007 → 45,78 ha soit 3,1% du territoire



Inventaire zones humides (2007)



Zones humides

Critères de délimitation :

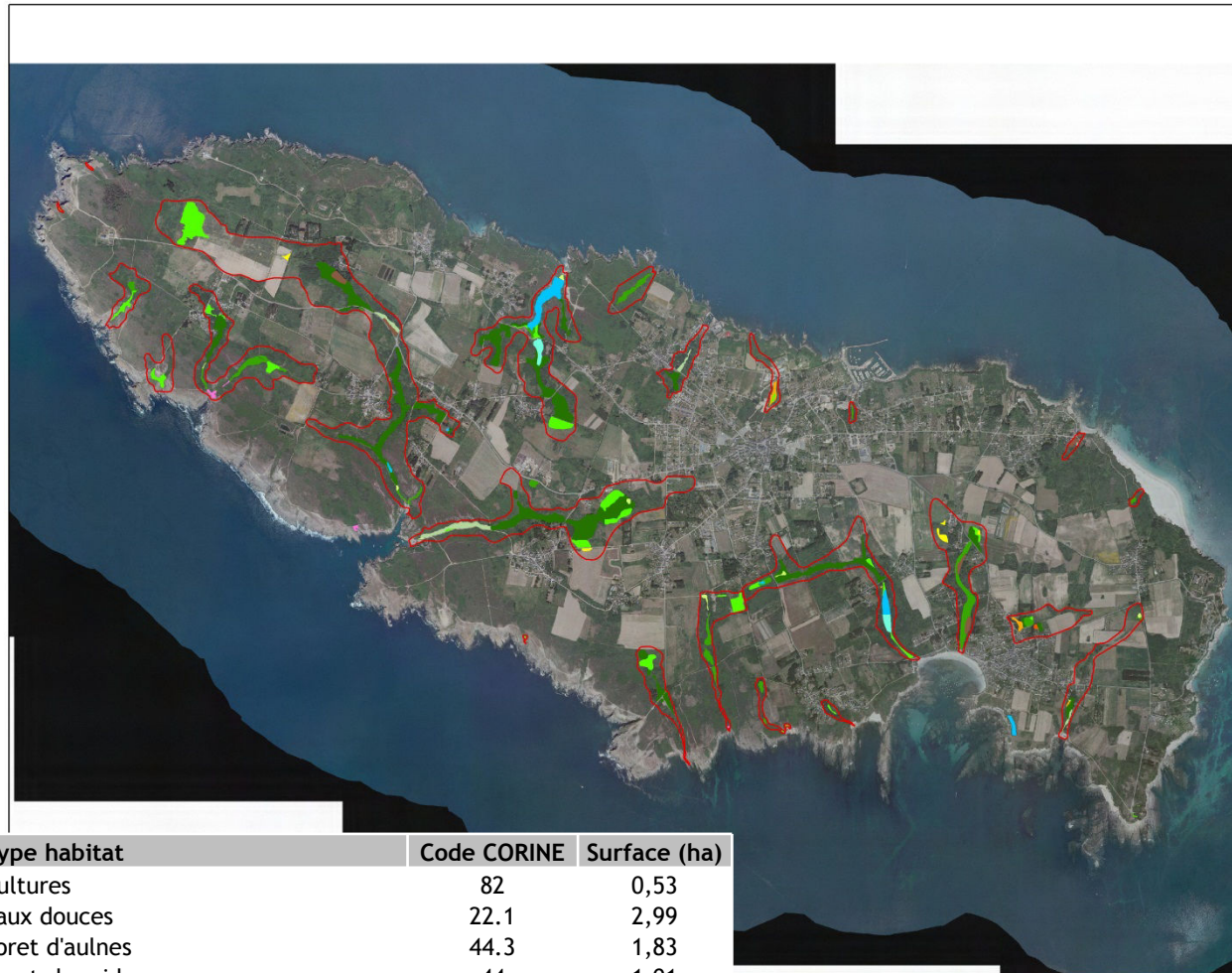
- Présence d'espèces végétales caractéristiques des zones humides
- Sondages pédologiques



Site fonctionnel : ensemble de milieux humides ou non liés par leur fonctionnement hydrologique

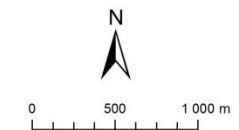


Zones humides



Zones humides - Habitats naturels

- Eaux douces (Code CORINE 22.1)
- Roselières (Code CORINE 53.1)
- Mégaphorbiaies (Code CORINE 37.1)
- Prairie humide (Code CORINE 37.2)
- Cultures (Code CORINE 82)
- Forêts humides (Code CORINE 44)
- Formations riveraines de saules (Code CORINE 44.1)
- Saussaies marécageuses (Code CORINE 44.92)
- Forêt d'aulnes (Code CORINE 44.3)
- Plantations de Peupliers (Code CORINE 83.321)
- Jardins humides (Code CORINE 85.3)
- Terrains en friche (Code CORINE 87.1)
- Sites fonctionnels



Carte réalisée par TBM, 2012
Support cartographique : Orthophotoplan 2010

Type habitat	Code CORINE	Surface (ha)
Cultures	82	0,53
Eaux douces	22.1	2,99
Forêt d'aulnes	44.3	1,83
Forêts humides	44	1,01
Formations riveraines de saules	44.1	6,25
Jardins humides	85.3	0,51
Mégaphorbiaies	37.1	0,48
Plantations de Peupliers	83.321	1,38
Prairie humide	37.2	8,98
Roselières	53.1	0,31
Saussaies marécageuses	44.92	24,64
Terrains en friche	87.1	0,07

Surface zones humides : 48,9 ha

Cartographie des habitats naturels

Mise à jour de la cartographie des habitats naturels :

- Type d'occupation du sol
 - Vérification sur le terrain de la validité des habitats recensés en 2000 et correction si besoin

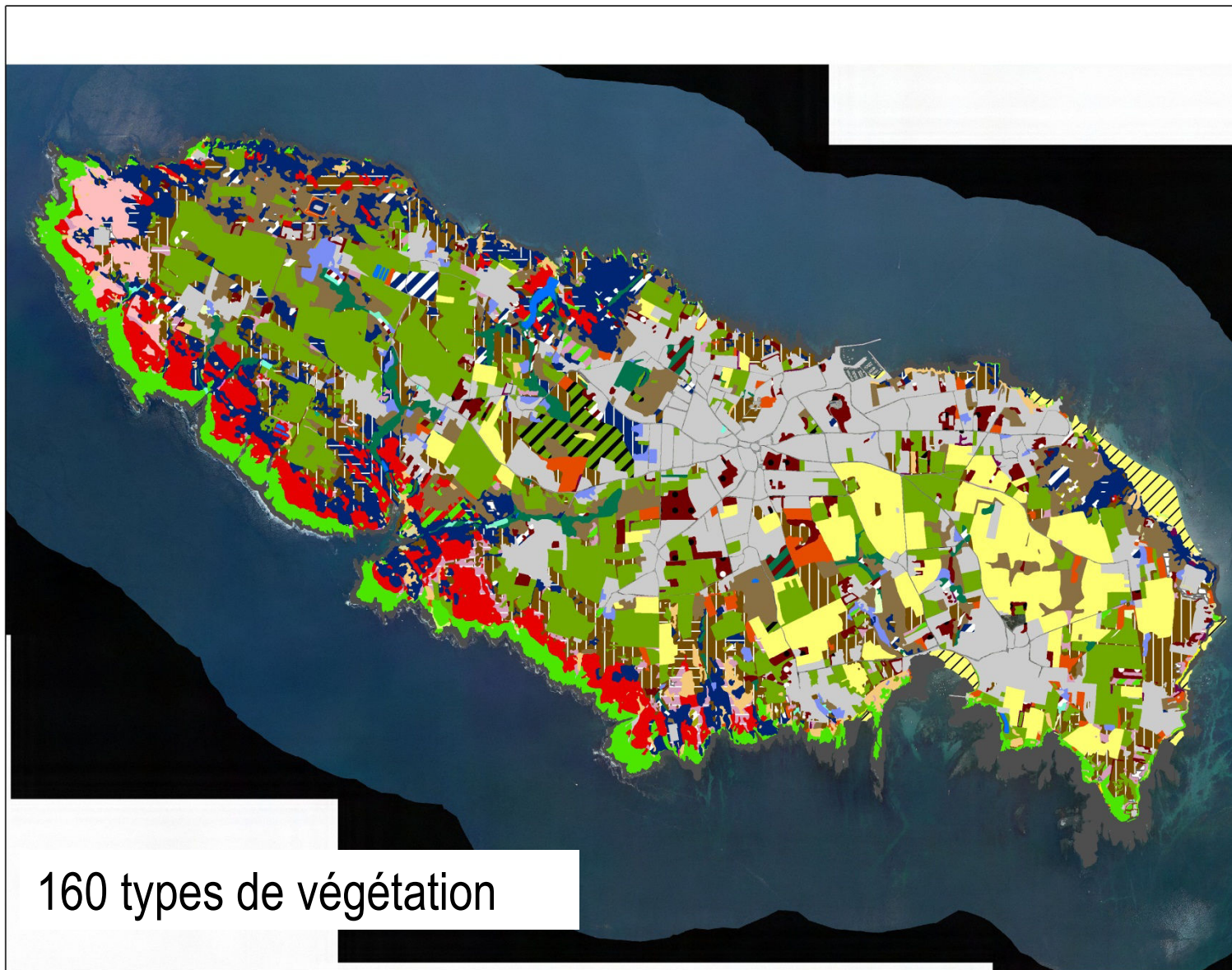
En cas de modification ou de doute

→ réalisation de relevés phytosociologiques et recherche bibliographique dans les référentiels des habitats adaptés à la région

- Référentiel typologique des habitats naturels et semi-naturel bretons du CBNB,
- Cahiers d'habitats Natura 2000
- Code Corinne biotope

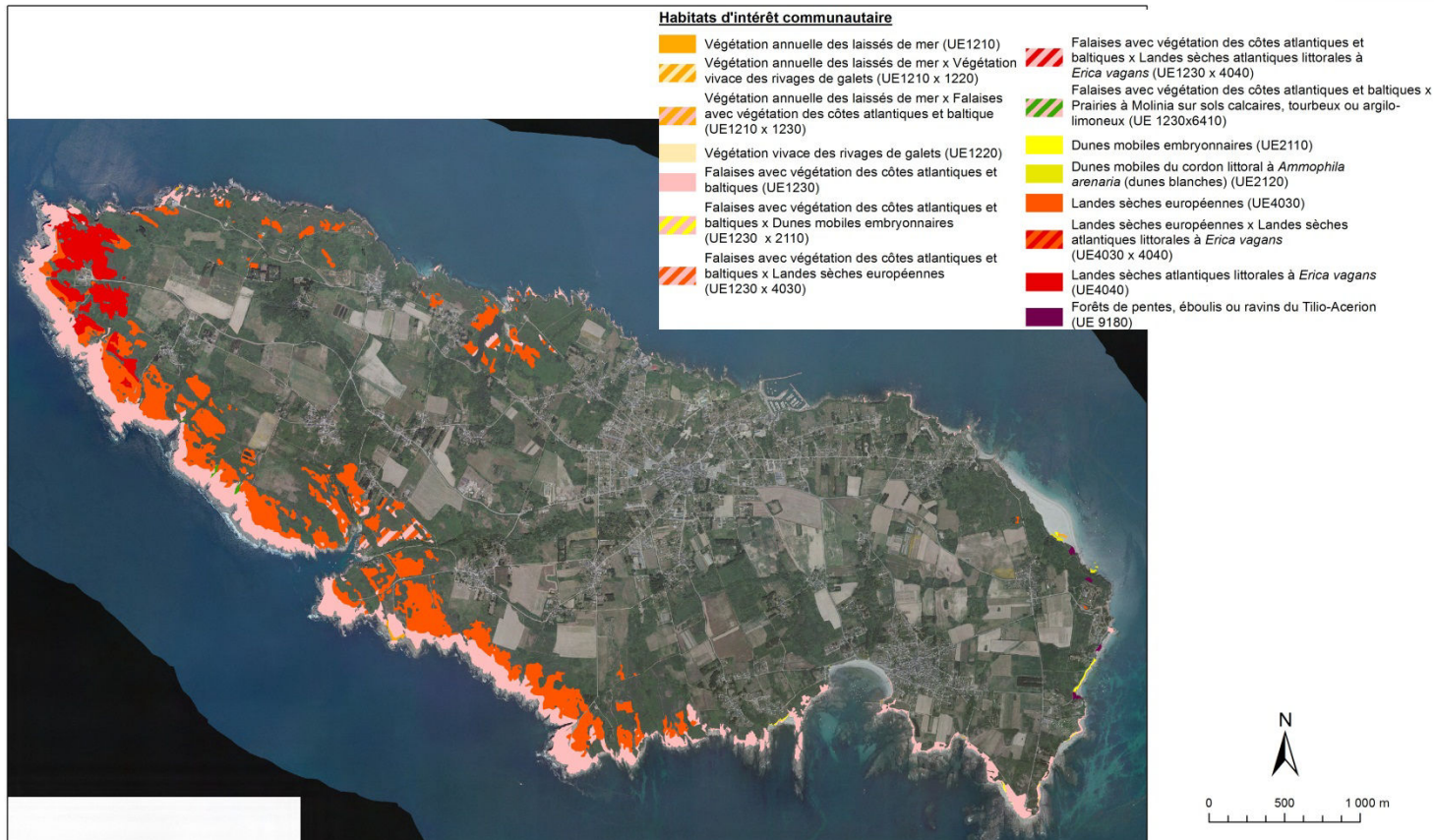


Cartographie des habitats naturels



160 types de végétation

Cartographie des habitats naturels

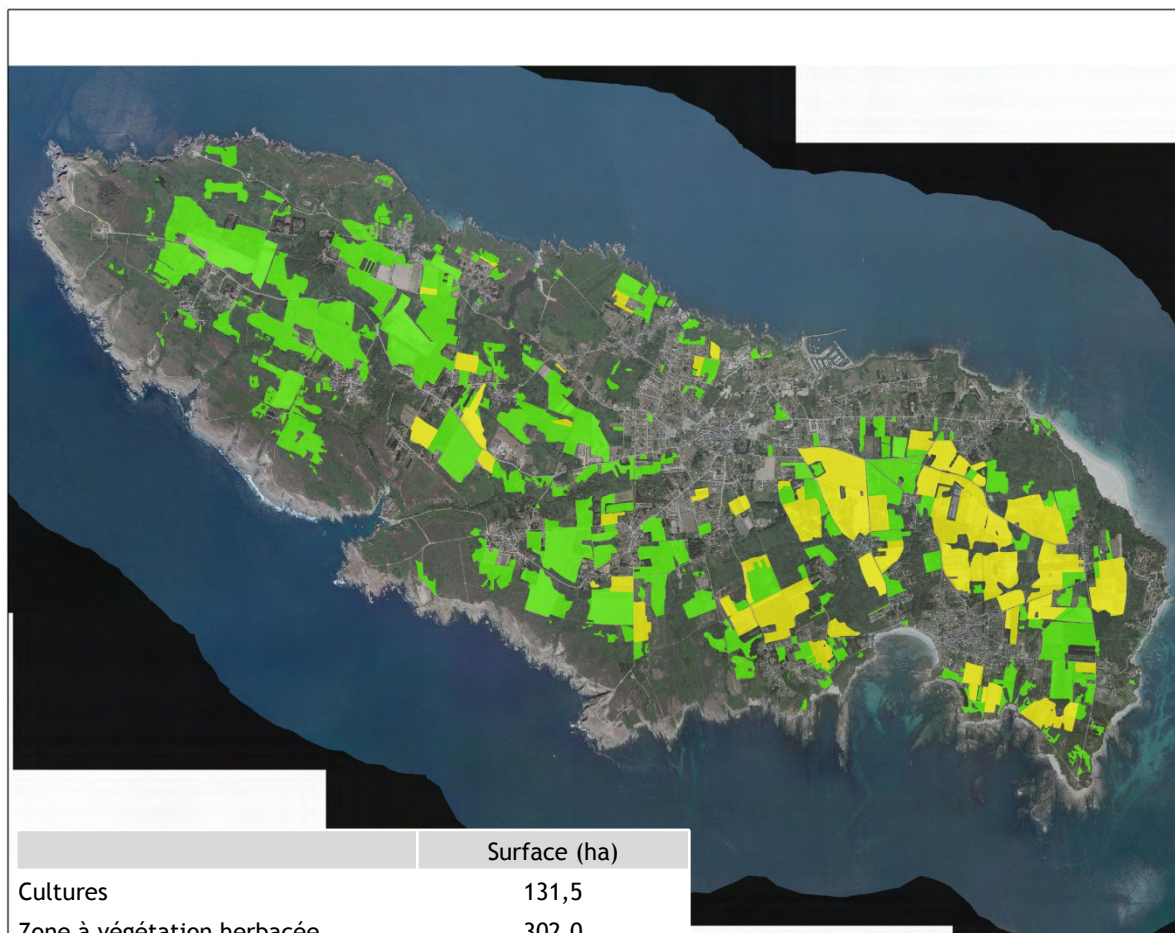


Habitat d'intérêt communautaire	Code EUR27	Surface (ha)
Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	UE 2120	5,38
Dunes mobiles embryonnaires	UE 2110	0,58
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	UE 1230	355,14
Landes sèches atlantiques littorales à <i>Erica vagans</i>	UE 4040	20,17
Landes sèches européennes	UE 4030	86,55
Végétation annuelle des laissés de mer	UE 1210	0,47
Végétation vivace des rivages de galets	UE 1220	0,08
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	UE 6410	0,23
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	UE 9180	0,5
		468,6

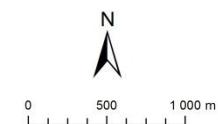
Cartographie des habitats naturels

Localisation des cultures et des zones à végétation herbacée

- Ile de Groix -



Cultures
Zones à végétation herbacée



Carte réalisée par TBM, 2012
Support cartographique : Orthophotoplan 2010



État de conservation des habitats

État de conservation

Embroussaillage :

- Développement d'espèces indiquant la fermeture du milieu

Moins de 20% de la surface embroussaillée



Plus de 20% de la surface embroussaillée



	Entre 5 -20 %	> 20 %
Culture / végétation herbacée	23,1 ha	5,6 ha
Habitat naturels	39,9 ha	21,7 ha



État de conservation des habitats

État de conservation

Rudéralisation :

- Développement d'espèces rudérales

Moins de 20% de la surface couverte par des espèces rudérales

Plus de 20% de la surface couverte par des espèces rudérales



	Entre 5 -20 %	> 20 %
Culture / végétation herbacée	62,17 ha	15,26 ha
Habitat naturels	1,94 ha	5,75 ha





État de conservation des habitats

État de conservation

Surfréquentation (piétinement) :

- Mise à nu du substrat suite à une surfréquentation

Destruction de moins de 20%
du tapis végétal



Destruction de plus de 20% du
tapis végétal



	Entre 5 -20 %	> 20 %
Culture / végétation herbacée	1,2 ha	0 ha
Habitat naturels	1,1 ha	0,7 ha



État de conservation des habitats

État de conservation

Surpâturage :

- Dégradation de l'habitat liée a une charge trop forte en bétail ou période de pâturage mal adaptée

Destruction de moins de 20%
du tapis végétal

Destruction de plus de 20% du
tapis végétal



	Entre 5 -20 %	> 20 %
Culture / végétation herbacée	3,5 ha	0 ha
Habitat naturels	0 ha	0 ha

État de conservation des habitats

État de conservation

Remblais :

- Artificialisation du substrat
 - Moyenne : Occupant une surface de moins de 20% de la parcelle
 - Forte : Occupant une surface de plus de 20% de la parcelle



	Entre 5 -20 %	> 20 %
Culture / végétation herbacée	0 ha	0 ha
Habitat naturels	0 ha	0,6 ha





État de conservation des habitats

État de conservation

Herbivores :

- Impact d'herbivores dans un contexte autre que le pâturage

Destruction de moins de 20%
du tapis végétal



Destruction de plus de 20% du
tapis végétal

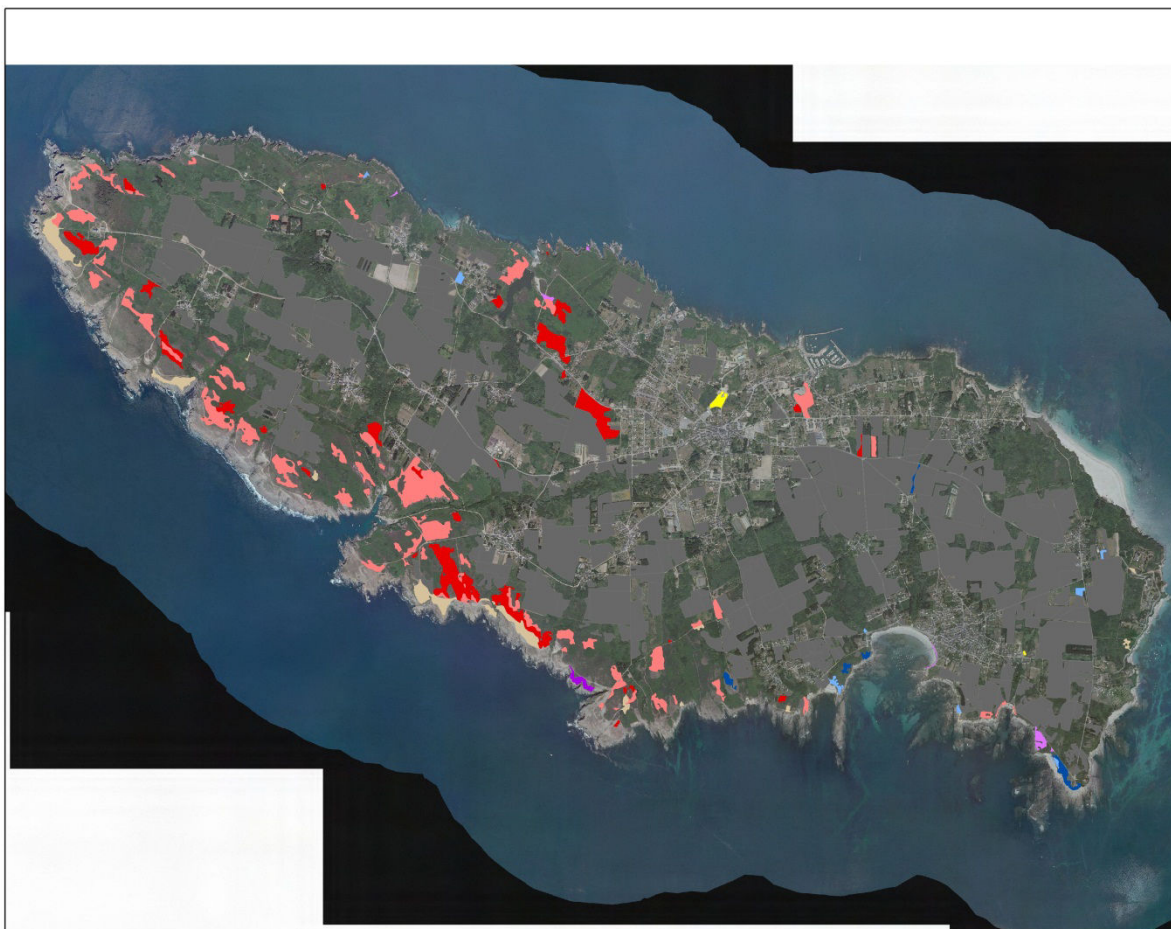


	Entre 5 -20 %	> 20 %
Culture / végétation herbacée	11,2 ha	0,4 ha
Habitat naturels	10,1 ha	0 ha

État de conservation des habitats

Critères de dégradation - Habitats naturels

- Ile de Groix -



Dégradation des milieux

Embroussaillage

- Recouvrement de 5 à 20% de la surface (39,9 ha)
- Recouvrement > 20% de la surface (21,7 ha)

Rudéralisation

- Recouvrement rudérales de 5 à 20% de la surface (1,1 ha)
- Recouvrement rudérales > 20% de la surface (0,7 ha)

Surfréquentation

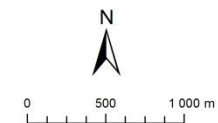
- Destruction du tapis végétal de 5 à 20% de la surface (1,1 ha)
- Destruction du tapis végétal > 20% de la surface (0,7 ha)

Remblais

- Occupant une surface de 5 à 20% (0,6 ha)

Herbivores

- Destruction du tapis végétal de 5 à 20% de la surface (10,1 ha)

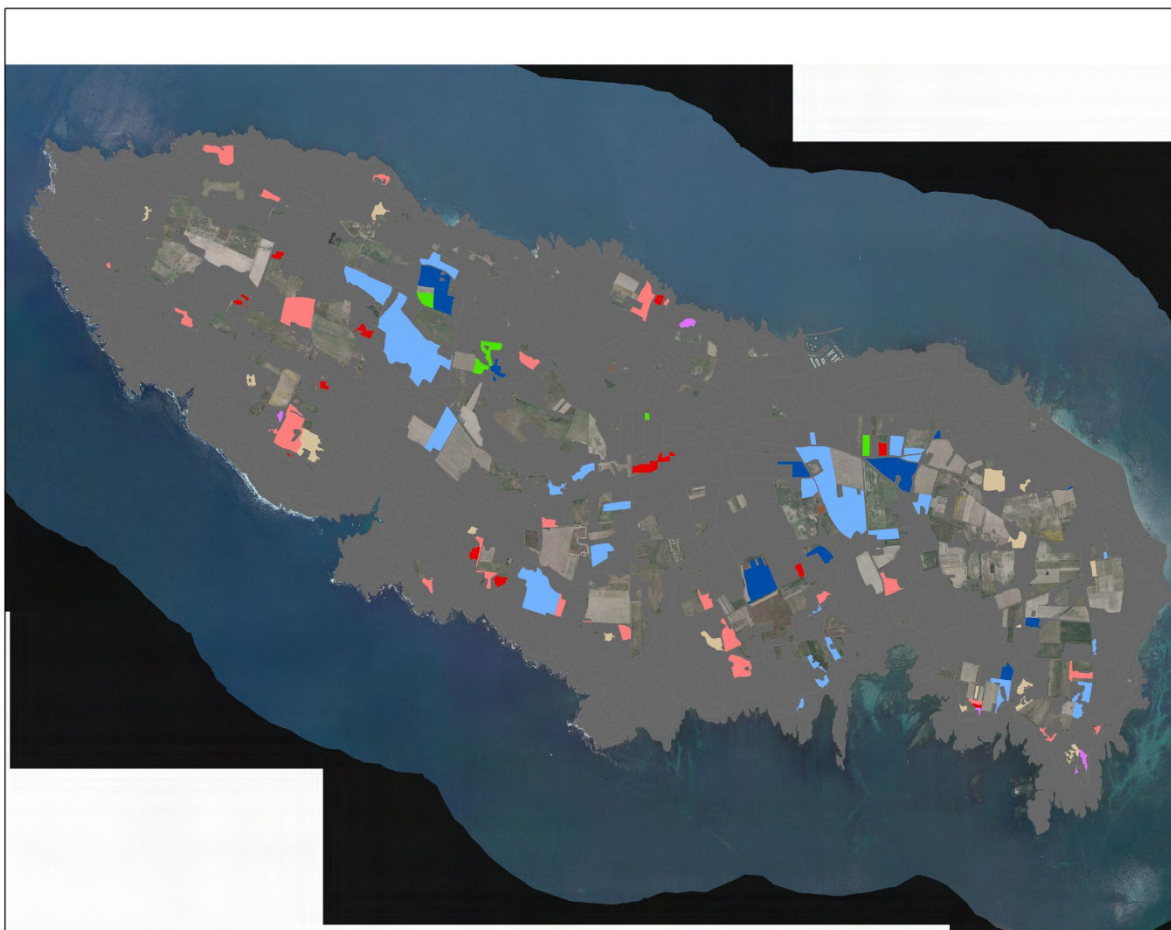


Carte réalisée par TBM, 2012
Support cartographique : Orthophotoplan 2010

État de conservation des habitats

Critères de dégradation - Cultures et zones à végétation herbacée

- Ile de Groix -



Dégradation des milieux

Embroussaillage

- Recouvrement de 5 à 20% de la surface (23,1 ha)
- Recouvrement > 20% de la surface (5,6 ha)

Rudéralisation

- Recouvrement rudérales de 5 à 20% de la surface (62,17 ha)
- Recouvrement rudérales > 20% de la surface (15,26 ha)

Surpâturage

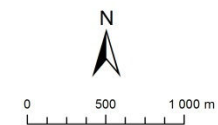
- Portant atteinte à la qualité de la végétation prairiale de l'habitat (3,5 ha)

Surfréquentation

- Destruction du tapis végétal de 5 à 20% de la surface (1,2 ha)

Herbivores

- Destruction du tapis végétal de 5 à 20% de la surface (11,2 ha)
- Destruction du tapis végétal > 20% de la surface (0,4 ha)



Carte réalisée par TBM, 2012
Support cartographique : Orthophotoplan 2010





Vocation des espaces agronaturels

Définition des unités de gestion de même vocation

Unité de gestion : polygones ayant une même vocation
et qui sont à gérer d'une même façon

Première proposition de vocations

Types de vocations :

- Culture / prairie temporaire
- Habitats naturels d'intérêt patrimonial
- Prairie permanente
- ...





Vocation des espaces agronaturels

Culture / prairie temporaire :

- Parcelles classées en terre cultivable lors de l'analyse de l'image aérienne ancienne
- Potentiel de production agricole et qualité agronomique des sols favorables aux cultures et prairies temporaires
- Absence de contraintes liées à la biodiversité, périmètre captage...

Habitats naturels à conserver :

- Habitats d'intérêt communautaire
- Habitats d'espèces protégées
- Habitats naturels non recensés comme culture lors de l'analyse des images aériennes anciennes
- Zones tampon

Vocation des espaces agronaturels

Prairie permanente :

- Parcelles à dominance d'espèces caractéristiques des végétations prairiales
- Zones humides avec végétation prairiale ou les cultures en zone humide
- Prairies isolées au milieu d'habitats naturels

Zones fortement urbanisées :

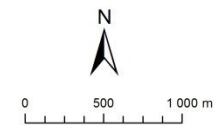
- Sont exclues de l'analyse



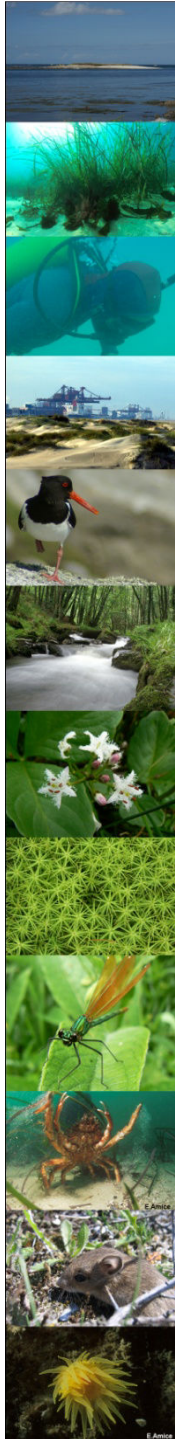
Proposition de Vocation



- Vocation**
- Habitat naturel à préserver
 - Prairie permanente
 - Culture / Prairie temporaire
 - Plan d'eau
 - Zones fortement anthropisées (hors étude)

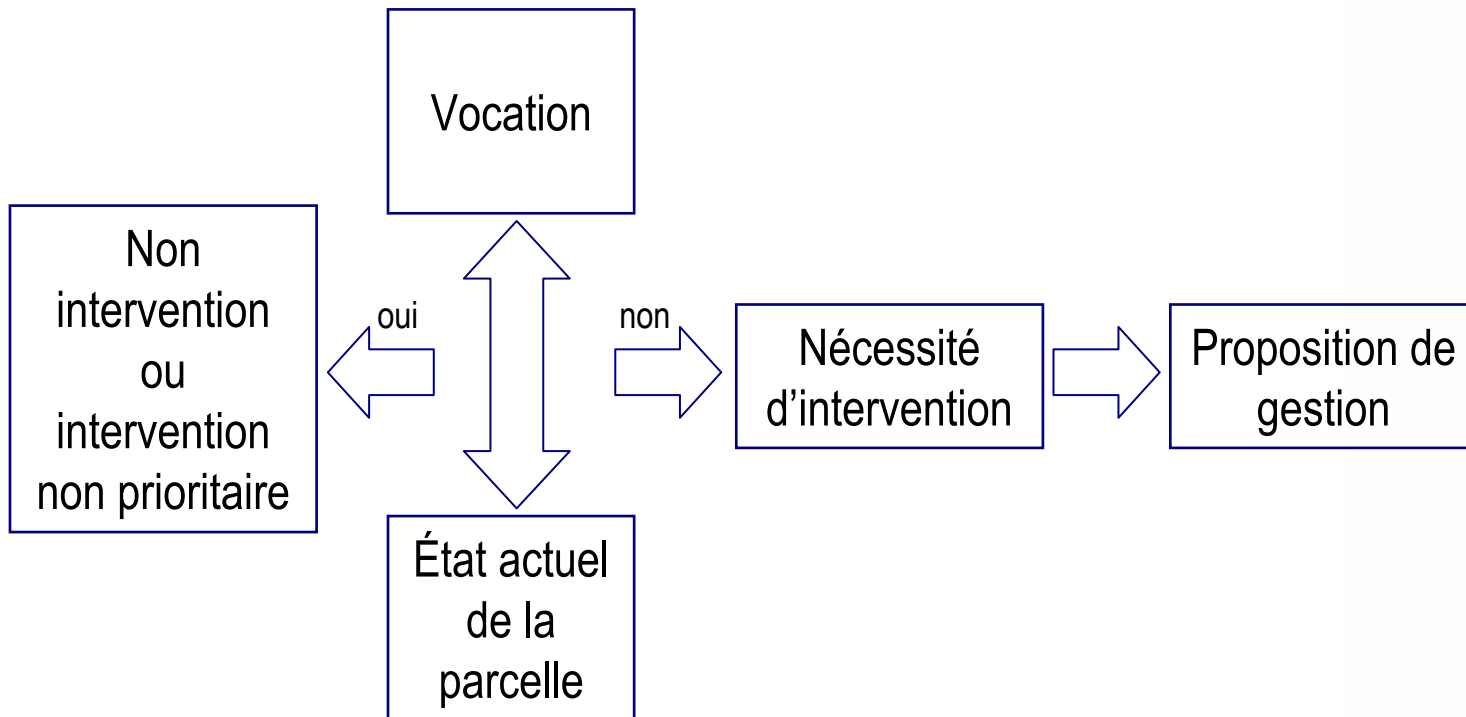


	Surface (ha)	%
Cultures / Prairie temporaire	464,9	21,8%
Eau	3,3	0,2%
Habitat naturel	1186,1	55,6%
Prairie Permanene	171,6	8,0%
Urbain	306,8	14,4%



Actions à prévoir

Propositions de gestion et définition des types d'intervention :



Exemples d'intervention : Ouverture d'une parcelle enfrichée, fauche ou pâturage, suivis écologiques d'évolution, restauration ou entretien des milieux dégradés, etc.



Actions à prévoir

Fiches de synthèse :

- Caractéristiques de l'unité de gestion
- Habitats présents, grand type de vocations
- Critères de gestion
- Priorité d'intervention
- Evaluation des coûts d'intervention

Proposition de zonage d'urbanisme :

- Habitats naturels (N)
- Prairies permanentes soumises à la Loi Paysage (NDa)
- Zones humides (zh)
- EBC
- ...

